

INKANTER SANT-TEGONEG LOGEQUINER

Samedi 6 janvier 2018
saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh



Numéro 53

BIBLIOTHÈQUE

Exposition

Jusqu'au **samedi 6 janvier**, exposition :

« Le temps d'un été... les aventures en photos de volontaires européens à Saint-Thégonnec » qui présente la venue des volontaires européens cet été en différents thèmes illustrés par un texte et des photos : Présentation de la démarche - Les travaux - La vie collective - Les sorties (découverte de la région).

La bibliothèque reste ouverte aux horaires habituels pendant toute la période des vacances, sauf les jours fériés.

Horaires de la bibliothèque : Lundi : 10h-12h/16h30-18h30 ; mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h. Contact : Tél. 02 98 78 96 83.

bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh.

www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES DE SAINT-THEGONNEC LOC-EGUINER

La procédure de demande de subvention pour les associations est reconduite comme l'an passé.

Il est donc demandé aux représentants des associations de bien vouloir venir retirer en mairie un dossier de demande de subvention (ou en cas d'empêchement, de solliciter à l'adresse mairie@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh un envoi électronique des documents au format pdf).

Le formulaire et ses annexes sont à compléter et à **retourner au format papier uniquement pour le 29 janvier 2018**, au plus tard, dûment remplis pour être étudiés. Il est également demandé d'y joindre impérativement un RIB. Les services municipaux restent disponibles pour toute question ou précision relative à ces documents.

BULLETIN MUNICIPAL et REPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

Le Bulletin Municipal de décembre 2017 a été distribué durant les fêtes par La Poste. Les personnes qui ne l'auraient pas trouvé dans leur boîte à lettres peuvent se le procurer dans nos deux mairies.

Le répertoire des associations n'est plus distribué. Si vous le désirez, vous pouvez le demander dans vos mairies. Vous pouvez également le consulter sur le site internet de la commune dans la rubrique « Annuaire des associations » :

<http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/annuaire-des-associations/>

LES MERCREDIS DE JANVIER 2018 À TI GLAS

Mercredi 10 janvier : décoration du centre sur le thème du Pôle-Nord.

Mercredi 17 janvier : décoration du centre sur le thème du Pôle Nord (suite) - Hip Hop pour les 6/10 ans.

Mercredi 24 janvier : sauvons les animaux de la banquise - Hip Hop pour les 6/10 ans.

Mercredi 31 janvier : boules déco - Hip Hop pour les 6/10 ans.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laëtitia Jacq au : 02 98 79 68 65 ou mail : laetitia.jacq@epal.asso.fr

SYNDICAT DES EAUX DE LA PENZE

Les techniciens du syndicat vont procéder à la tournée de relevés des compteurs d'eau sur le **bourg** de Saint-Thégonnec. Aussi, vous voudrez bien veiller à dégager l'accès de votre compteur en vue de leur passage. En effet, bien qu'obligatoire, ce relevé est parfois impossible : portail fermé, chien, végétation envahissante, objets posés sur le citerneau, regard plein d'eau ou non nettoyé...

Cette tournée annuelle est l'occasion de signaler toute anomalie (fuite, consommation en hausse, problème de fonctionnement du compteur...) et de recevoir une facture réelle et non estimée.

ÉVOLUTION DE LA FACTURE CANTINE

Les parents dont les enfants mangent au restaurant scolaire ont dû recevoir un document "AVIS DES SOMMES A PAYER".

Ne vous inquiétez pas, ce n'est pas une relance pour impayé. Il s'agit seulement de la nouvelle présentation de votre facture (à conserver comme justificatif).

En objet, vous pouvez constater que les dates correspondent aux repas pris en décembre.

Et pour les personnes qui ont opté pour le prélèvement automatique, vous pouvez lire la date à laquelle se fera le prélèvement.

Pour information, afin de faciliter vos démarches, un dispositif de paiement en ligne est actuellement à l'étude.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Françoise Laurent, assistante sociale, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.

Prochaine permanence le jeudi 1^{er} février.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

À l'occasion de la nouvelle année, les élus municipaux de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner convient les associations communales, les nouveaux habitants et l'ensemble de la population à se réunir lors de la cérémonie des vœux de la commune, le **dimanche 14 janvier 2018, à 11h, salle du Quinquis en Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec.**

QUALITE DES EAUX : VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

Boire, cuisiner, se laver, nettoyer, se baigner... Autant d'usages de l'eau qui nous concernent tous au quotidien et nous impliquent dans ses problématiques. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Léon-Trégor (SAGE) est un document qui définit, pour les années à venir, les objectifs à atteindre et les actions à réaliser pour assurer l'avenir de l'eau et de ses usages. Avant son approbation par le Préfet, le SAGE, porté par le Syndicat Mixte du Haut Léon, doit être soumis à une enquête publique durant laquelle chaque citoyen est invité à donner son avis. Rendez-vous **du 3 janvier au 2 février 2018** à la mairie de Saint-Thégonnec ou sur internet : https://frama.link/documents_du_SAGE.

Plus d'infos sur la lettre d'information du Sage Léon-Trégor n° 3 : <https://frama.link/sage>.

Syndicat Mixte du Haut-Léon – 02 98 79 64 89

www.syndicat-haut-leon.fr.

DEMARCHES EN LIGNE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Préfecture Nouvelle Génération, les procédures de délivrance des titres sont désormais dématérialisées.

Aussi, pour les usagers, il n'est plus nécessaire de se rendre en préfecture pour de nombreuses démarches administratives. Elles peuvent être effectuées en ligne (24h/24 et 7j/7) sur le site Internet de l'agence nationale de traitement des titres sécurisés (ANTS) : www.ants.gouv.fr

Néanmoins, les services de l'Etat proposent aux usagers, ne disposant pas d'un accès à Internet, des « points numériques » à la préfecture et dans les sous-préfectures. En outre, un accès au numérique est proposé dans les 12 maisons de services au public du département, et **notamment celle située dans les locaux du bureau de poste de Saint-Thégonnec.**

Ces dispositifs sont destinés à accompagner les usagers éloignés d'Internet dans leurs démarches administratives relatives aux cartes d'identité, passeports, cartes grises ou permis de conduire.

A compter du **lundi 8 janvier 2018**, un point numérique sera ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 à la Sous-Préfecture de Morlaix.

COUPURE DE COURANT

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, ENEDIS (anciennement ERDF) réalisera des travaux sur le réseau électrique, entraînant une ou plusieurs coupures de courant, le **mardi 9 janvier**, entre 9h et 12h, dans les secteurs suivants : Cospors, Kervers, Penn al Lann et Costy Men.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Des permanences de Yoann Dutertre ont lieu, en mairie de Saint-Thégonnec, un mardi après-midi sur deux, les semaines paires.

Contact : 02 98 15 15 50.

Prochaine permanence le mardi 9 janvier à 14 heures.

RECRUTEMENT ARMEE

Vous avez entre 17 et 30 ans, d'un niveau 3^{ème} à Bac +5, les armées recrutent. En 2018, environ 22 000 postes seront à pourvoir. Rejoignez-nous sur nos sites internet « sengager.fr », « etremarin.fr », « devenir-aviateur.fr » ou au CIRFA de Brest 8 bis Rue Colbert.

TERRITOIRE ZERO DECHET, ZERO GASPILLAGE

Les fêtes sont terminées, comment se débarrasser des objets qui encombrant la maison ?

Mon beau sapin, roi... du compost

Le sapin de Noël ne doit pas être jeté aux ordures ménagères, ni dans les aires grillagées et encore moins abandonné sur le trottoir... Déposez-le en déchèterie avec les autres déchets verts, débarrassé de ses décorations. Il sera broyé et transformé en compost.

Les objets électriques et électroniques

Tablettes numériques, smartphones et autres consoles de jeux font partie du top 10 des cadeaux offerts ces dernières années. Fatalement, les anciens appareils vont devenir obsolètes. Vous pouvez leur donner une seconde vie avant de les déposer à la déchèterie. Par la vente, vous ferez des économies (il existe de nombreux sites internet et plateformes collaboratives). Par le don à des associations caritatives (notamment la ressourcerie des chiffonniers de la joie, 74 route de Callac à Morlaix) vous favoriserez l'économie locale.

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?

Cette obligation légale est à effectuer à la mairie du domicile dans les 3 mois

qui suivent le 16ème anniversaire, muni(e) du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront également l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Appareils de cuisson : réduire votre facture d'énergie

Les appareils de cuisson représentent en moyenne 6,5% des consommations d'énergie des logements. De simples gestes de bon sens vous permettront de réduire vos consommations, comme par exemple éviter d'ouvrir le four lorsqu'il est en route, profiter de son inertie thermique en l'éteignant quelques minutes avant la fin de la cuisson, ou en programmant un nettoyage pyrolyse alors qu'il est encore chaud. Pour réchauffer un plat, préférez le micro-ondes, qui consomme en moyenne 1500 watts contre 3000 watts pour un four traditionnel. Veillez enfin à utiliser des casseroles et poêles dont la taille est adaptée au foyer et à les couvrir systématiquement avec un couvercle pour réduire de plus de 30% le temps de cuisson.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation et économies d'énergie au 38 rue du mur à MORLAIX (permanence l'après-midi sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org.

BLOAVEZH MAT !

BONNE ANNEE !